

1. PROPRIETES :

Liquide dégraissant désinfectant sans ammonium quaternaire à pH neutre à légèrement alcalin.

Ce désinfectant de nouvelle génération possède un très fort pouvoir dégraissant. ULTRA DDT est spécialement formulé avec un concept de synergie des tensio-actifs, permettant un mouillage de la surface.

Sans soude, sans potasse, ULTRA DDT respecte le matériel en industrie.

ULTRA DDT s'utilise sur toutes les surfaces en industries agro-alimentaires et en lave-bottes.

Efficacité désinfectante	Norme	T°	Temps de contact	Dosage en condition de...	
				... propreté	... saleté
Bactéricide	EN 1276	20°C	5 min.	0,5 %	1 %
	EN 13697				
Levuricide	EN 1650		5 min.	0,25 %	0,5 %
	EN 13697			0,5 %	
Fongicide	EN 1650		15 min.	3 %	4 %
	EN 13697			4 %	

DETERQUAT Ultra DDT est :

- **Bactéricide,**
- **Levuricide,**
- **Fongicide,**

selon les normes européennes en vigueur.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°50620.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDES :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement et balayage.

Utilisation	Surface sales		Surface préalablement nettoyées avec un détergent	
	Dilution	Temps	Dilution	Temps
Lavage de surfaces canon à mousse, lave-bottes Action bactéricide et levuricide	1 %	5 min.	0,5 %	5 min.
Lavage de surfaces canon à mousse, lave-bottes Action fongicide	4 %	15 min.	4 %	15 min.

Utiliser Laisser agir le temps nécessaire.

Brosser si nécessaire.

Rinçage à l'eau froide potable.

Utiliser immédiatement la solution diluée. Rincer le matériel de nettoyage à l'eau claire.

3. CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

CONDITION DE PROPRETÉ :

Efficacité **bactéricide** selon la norme EN 1276 en condition de **propreté**.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Salmonella enterica</i> <i>Listeria monocytogenes</i>	0,5%

Efficacité **bactéricide** selon la norme EN 13697 en condition de **propreté**.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>	0,5%
<i>Salmonella enterica</i> <i>Listeria monocytogenes</i>	0,25%

La concentration minimale bactéricide est de 0,5% en 5 minutes à 20°C dans les conditions de propreté (albumine bovine à 0,3 g/l).

Efficacité **fongicide** selon la norme AFNOR EN 1650 en condition de **propreté**.

Souches d'essai	Concentration minimale fongique
<i>Candida albicans</i>	0,25 %
<i>Aspergillus brasiliensis</i>	4 %

Efficacité **fongicide** selon la norme AFNOR EN 13697 en condition de **propreté**.

Souches d'essai	Concentration minimale fongique
<i>Candida albicans</i>	0,5 %
<i>Aspergillus brasiliensis</i>	4 %

La concentration minimale levuricide sur la souche *Candida albicans* est de 0,5 % en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de propreté (albumine bovine à 0,3 g/L).

La concentration minimale fongicide sur la souche *Aspergillus brasiliensis* est de 4 % en 15 minutes de contact à 20°C dans les conditions de propreté (albumine bovine à 0,3 g/L).

CONDITION DE SALETÉ :

Efficacité **bactéricide** selon la norme EN 1276 en condition de **saleté**.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i>	1 %
<i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>	0,5%
<i>Salmonella enterica</i>	1 %
<i>Listeria monocytogenes</i>	0,5%

Efficacité **bactéricide** selon la norme EN 13697 en condition de **saleté**.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i>	1 %
<i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>	0,5%
<i>Salmonella enterica</i> <i>Listeria monocytogenes</i>	1 %

La concentration minimale bactéricide est de 1 % en 5 minutes à 20°C dans les conditions de saleté (albumine bovine à 3 g/l).

Efficacité **fongicide** selon la norme AFNOR EN 1650 en condition de **saleté**.

Souches d'essai	Concentration minimale fongique
<i>Candida albicans</i>	0,5 %
<i>Aspergillus brasiliensis</i>	4 %

Efficacité **fongicide** selon la norme AFNOR EN 13697 en condition de **saleté**.

Souches d'essai	Concentration minimale fongique
<i>Candida albicans</i>	0,5 %
<i>Aspergillus brasiliensis</i>	4 %

La concentration minimale levuricide sur la souche *Candida albicans* est de 0,5 % en 15 minutes de contact à 20°C dans les conditions de saleté (albumine bovine à 3 g/L).

La concentration minimale fongicide sur la souche *Aspergillus brasiliensis* est de 4 % en 15 minutes de contact à 20°C dans les conditions de saleté (albumine bovine à 0,3 g/L).

4. CONDUCTIVITE

La courbe de conductivité est à demander au service commercial.

ATTENTION :

o La mesure de la conductivité, pour certains produits, est sensible à la dureté de l'eau. Bien vérifier votre dureté, et celle utilisée pour la courbe. La mesure de la conductivité se fait à 25°C et a été réalisée avec le conductimètre WTW 3110.

5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune.
Pouvoir moussant :	Moussant (en appareil générateur de mousse).
pH à 1% :	8,7 +/- 0,3
Densité :	1,065 g/cm ³ +/- 0,015
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Type de préparation :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. SL - Concentré soluble.
Substance active :	N-(3-AMINOPROPYL)-N-DODÉCYLPROPANE-1,3-DIAMINE, [CAS 2372-82-9] à 47 g/kg
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine Inférieur à 5 % : EDTA, agent de surface anionique Entre 5 et 15 % : agent de surface non ionique. Désinfectant

6. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Carton de 2x5 L Réf : 002071401,
- Bidon de 20 L Réf : 002071402,
- Fût de 210L Réf : 002071403.

7. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0714) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement

N° de révision 08/04/2020-ind1_rev7.2 (0714)